

Présentation du cours

Ce cours vise à développer les habiletés de communication orale des futurs enseignants afin qu'ils puissent être de bons communicateurs et servir de modèles à cet égard pour leurs élèves. L'accent est donc mis sur des pratiques de communication orale propres à l'exercice de la profession enseignante. Éléments de contenu : types de communications orales, adaptation à la situation de communication, qualités du bon communicateur (rapport avec le public, écoute, gestion de l'imprévu, correction de la langue, etc.). Exercices : exposés, lectures à haute voix, improvisations, analyses des pratiques orales, etc.

Remarques particulières au cours

Ce cours est à option dans le programme de baccalauréat en enseignement au secondaire.

Cours de 3 heures par semaine, se déroulant sur 10 semaines.

Objectif général

Maîtriser les composantes de base de la communication orale de manière à être un bon communicateur en classe et un modèle à cet égard pour les élèves.

Objectifs particuliers

1. Situer la communication orale parmi les divers types de communications.
2. Connaître divers types de communications orales : discussion, exposé explicatif, exposé critique, débat, lecture.
3. Communiquer efficacement dans diverses situations de communication propres au contexte scolaire : communications avec les élèves, les parents, la direction de l'école, les collègues, etc.
4. Mieux connaître ses forces et ses faiblesses sur le plan de la communication orale et savoir trouver les moyens d'améliorer sa compétence en communication orale.
5. Avoir les compétences de base propres à l'exposé explicatif.
6. Lire un texte à haute voix avec naturel.

Éléments de contenu

1. Types de communications orales : discussions, exposés (explicatifs, critiques), dialogues, débats, improvisations, lectures à haute voix.
2. Langue orale, langue écrite : points communs, différences. – La norme et les niveaux de langue.
3. Aspects linguistiques de l'expression orale : articulation, prononciation, débit, intonation, morphosyntaxe (forme des mots, structures syntaxiques, etc.), justesse et précision des termes, clarté et concision.
4. La dimension phonique : respiration, pose de voix, timbre, volume, hauteur.

5. Qualités du bon communicateur (adaptation à la situation de communication, rapport avec le public, capacité d'écoute, gestion de l'imprévu, adéquation de la langue, bonne utilisation du langage non verbal, etc.).
6. Technique de lecture à haute voix.
7. Préparation d'un exposé oral.
8. L'enseignant comme bon communicateur en classe et comme modèle pour l'élève en ce qui regarde la communication orale. – Les objectifs liés à la compétence de communication dans *La formation à l'enseignement* (MEQ, 2001).

Activités d'apprentissage

La pédagogie repose sur des études de cas : exercices magnétoscopés avec une rétroaction constructive de l'enseignant(e) et une participation active des étudiants. Capsules théoriques et exercices de groupe.

Évaluation de l'apprentissage

Oral : 85 %
Écrit : 15 %